



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grande distribution

Question écrite n° 83775

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les mesures visant à diminuer les prix dans la grande distribution. La baisse des prix de 2 % imposée par Nicolas Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'économie, en mars 2004, constituait une première étape visant à relever le pouvoir d'achat des ménages. L'effort était censé être partagé par les deux parties : la grande distribution et les industriels. Or ces derniers se plaignent d'avoir été les seuls à réduire leurs tarifs pendant que les hyper et les supermarchés conservaient leur marge. Par conséquent, ils se rebiffent aujourd'hui, alors que les distributeurs leur demandent un nouveau coup de pouce de 10 % à 15 %. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le ministre afin de remédier à ce déséquilibre.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83775

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 642